

l'union du chemin de fer du Pacifique avec le chemin de fer de Colonisation du Nord, je les ai engagés à lui donner; mais je n'ai pas, rigoureusement parlant, donné de l'aide au chemin de fer du Pacifique comme entreprise séparée du chemin de fer de colonisation du Nord. Je désire ajouter que si je n'avais pas été engagé dans l'entreprise du chemin de fer de Colonisation du Nord, je n'aurais rien eu à faire avec le chemin de fer du Pacifique parce que je n'étais pas membre de la Chambre des Communes. Du reste, je ne puis dire quelle influence j'aurais pu exercer en dehors de ce que je viens de dire.

Ayant pris connaissance de la lettre qui a été publiée dans les journaux, sous le nom de G. W. McMullen et dans laquelle on lit l'avancé suivant : " \$6,000 au Procureur-Général pour services rendus à Ottawa " comme provenant de Sir Hugh Allan, et demandé à donner des explications sur ce point, je dis en réponse que jamais la compagnie, que jamais aucune autre personne en sa faveur ou autrement n'a demandé mes services comme avocat ou à autre titre, et qu'il était impossible que la compagnie me fit une telle demande en ma qualité de Procureur-Général, vu que mes services comme tel ne pouvaient être d'aucun secours soit pour l'obtention de la charte ou du contrat. J'ai agi comme ami de l'entreprise, comme citoyen désireux d'arriver à une solution heureuse. J'affirme que je n'ai jamais reçu la somme de \$6,000 en question ni aucune autre somme. J'affirme, de plus, que je n'ai jamais reçu soit directement, soit indirectement, de la compagnie ou de quelqu'ami de l'entreprise, aucune promesse d'argent, ni rien de semblable.

Je n'ai jamais reçu d'argent de Sir Hugh Allan, ni d'aucune autre personne, soit directement, soit indirectement, comme je l'ai déjà établi. J'étais profondément intéressé dans la compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord et dans cette entreprise. En leur faveur, j'ai dépensé de grandes sommes, je me suis donné beaucoup de fatigues, mais, grâce à Dieu, c'était sans récompense, sans espérance de récompense, dans le seul espoir que les bienfaits qui devaient découler de la construction du chemin de fer de Colonisation du Nord retomberaient sur la Province de Québec.

Je ne sais pas si Sir Hugh Allan a payé \$4,000 à la *Minerve*, ni les autres sommes mentionnées par McMullen dans sa lettre. Je n'en crois pas un mot; je ne crois pas un mot des accusations qu'il a portées.

Je ne sais pas si le gouvernement ou quelque membre du gouvernement connaissait les négociations dont il est parlé plus haut, comme échangées entre Sir Hugh Allan et M. McMullen. et je ne sais pas davantage si Sir Hugh Allan a échangé des négociations avec M. McMullen.

La seconde partie des accusations contenues dans la Commission est lue comme suit : " Que subséquemment, il fut conclu entre le gouvernement, Sir Hugh Allan et M. Abbott, l'un des membres de l'honorable Chambre des Communes du Canada, que Sir Hugh Allan et ses amis avanceraient une somme considérable d'argent dans le but de favoriser les élections des Ministres et de leurs partisans aux élections prochaines et que lui et ses amis recevraient le contrat pour la construction du chemin de fer du Pacifique. "

Je déclare que je ne connais rien de cela. Je pourrais dire, cependant, que dans quelques entrevues que j'ai eu avec Sir George Cartier en juin, juillet et août 1872, dans lesquelles il m'a parlé de Sir Hugh Allan, de la compagnie Allan, du chemin de fer du Pacifique et disait qu'il ne consentirait jamais à une chose semblable et qu'il était d'avis que ce chemin devait être construit sans la participation des capitalistes américains.

Lorsque Sir George Cartier est venu à parler des mérites de Sir Hugh Allan, il ne m'a pas paru en très-bons termes avec lui. Je veux faire allusion à leurs relations personnelles. Cependant, il pensait que Sir Hugh Allan, grâce à sa position, pourrait être d'un grand secours pour le chemin de fer du Pacifique.

Il m'a dit qu'il désirait beaucoup voir la fusion s'opérer entre les compagnies Allan et McPherson, et qu'on le regardait à tort comme hostile au chemin de Colonisation du Nord à cause de la faveur qu'il portait au Grand-Tronc. Je lui ai fait la remarque qu'il était malheureux que le gouvernement n'eût pas réglé la question du contrat du chemin de fer du Pacifique avant les élections, vu que ce retard militerait contre lui dans la Province de Québec et surtout dans Montréal-Est.

Je lui ai fait aussi part que Sir Hugh Allan reconnaissait devoir une grande partie de